

ELIS
Résultat des votes
Assemblée Générale Mixte du vendredi 27 MAI 2016

	Résolutions	Type	Voix						Exprimés		Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%	Abstention	%	Titres	Voix	
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2015	AGO	104 492 766	99,9996%	125	0,000001%	191	0,000002%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2015	AGO	104 492 766	99,9996%	125	0,000001%	191	0,000002%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
3	Affectation du résultat de l'exercice 2015	AGO	104 356 664	99,8694%	136 225	0,001303%	193	0,000002%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
4	Distribution exceptionnelle d'une somme prélevée sur un compte de prime	AGO	104 279 972	99,7960%	212 917	0,002037%	193	0,000002%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
5	Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce	AGO	97 181 155	99,1233%	858 825	0,008755%	603	0,000006%	80 849 708	98 040 583	Adoptée
6	Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Marc Frappier	AGO	103 397 851	98,9518%	1 095 030	0,010474%	201	0,000002%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
7	Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Michel Datchary	AGO	104 424 176	99,9340%	68 153	0,000652%	753	0,000007%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
8	Ratification de la cooptation de Maxime de Bentzmann en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance	AGO	104 249 602	99,7669%	242 746	0,002322%	734	0,000007%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
9	Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à Xavier Martiré, Président du directoire	AGO	91 495 783	87,5615%	12 996 141	0,124312%	1 158	0,000011%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
10	Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 aux membres du directoire	AGO	92 501 823	88,5243%	11 990 518	0,114693%	741	0,000007%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
11	Autorisation à donner au directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	AGO	104 492 306	99,9992%	485	0,000005%	291	0,000003%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
12	Délégation de compétence à donner au directoire à l'effet d'augmenter le capital social de la Société par incorporation de réserves, primes, bénéfices ou toutes autres sommes dont la capitalisation est admise	AGE	85 664 750	81,9812%	18 828 001	0,180096%	331	0,000003%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
13	Délégation de compétence à donner au directoire à l'effet d'émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société	AGE	104 386 485	99,8979%	106 126	0,001015%	471	0,000005%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
14	Délégation de compétence à donner au directoire à l'effet de procéder, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public, ou dans le cadre d'une offre publique comportant une composante d'échange, à l'émission d'actions ou de valeurs mobilières, donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société, avec faculté de souscription des actionnaires par priorité	AGE	101 349 405	96,9914%	3 143 496	0,030069%	181	0,000002%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
15	Délégation de compétence à donner au directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	AGE	100 856 208	96,5195%	3 636 373	0,034783%	501	0,000005%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
16	Autorisation à donner au directoire, en cas d'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social de la Société, sans droit préférentiel de souscription, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10 % du capital social	AGE	100 948 879	96,6081%	3 543 722	0,033897%	481	0,000005%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
17	Autorisation à donner au directoire d'augmenter le nombre d'actions, de titres ou de valeurs mobilières à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	AGE	101 538 236	97,1722%	2 954 002	0,028256%	844	0,000008%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
18	Autorisation à donner au directoire à l'effet d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social, en rémunération d'apports en nature consentis à la Société (hors le cas d'une offre publique d'échange)	AGE	81 706 915	78,1936%	22 785 091	0,217947%	1 076	0,000010%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
19	Délégation de compétence à donner au directoire d'augmenter le capital social de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise ou de groupe	AGE	103 840 330	99,3753%	652 471	0,006241%	281	0,000003%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
20	Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des 13e à 18e résolutions	AGE	104 380 856	99,8925%	111 781	0,001069%	445	0,000004%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
21	Autorisation à donner au directoire en vue de réduire le capital social de la Société	AGE	103 492 124	99,0420%	1 000 497	0,009570%	461	0,000004%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
22	Autorisation à donner au directoire à l'effet de consentir des actions gratuites de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés du Groupe tels que définis par la loi	AGE	92 754 024	88,7657%	11 738 102	0,112279%	956	0,000009%	84 317 482	104 493 082	Adoptée
23	Pouvoirs pour les formalités légales	AGE	104 492 640	99,9995%	191	0,000002%	251	0,000002%	84 317 482	104 493 082	Adoptée